

FRAIS ANNUELS

Frais des supports

FRAIS DE GESTION DU CONTRAT

Support Fonds EURO

FRAIS PER ASSURANTIEL* - PLAN EPARGNE RETRAITE INDIVIDUEL (PERI)

Dernière mise à jour : juillet 2022

ı	Montant minimal de versement initial :	200€
	Frais d'adhésion à l'association ayant souscrit le contrat :	10€

0,90%

and the first of t	•
Support Unités de Compte	0,70%
Support Fonds Croissance	0,80%
stion pilotée ou standardisée	0,36% (uniquement sur la part en Unités de Compte) dans le cadre la gestion "Formule 100 % UC PROMEPAR)
FRAIS DE GESTION DES UNITES DE COMPTE	
1/ Gestion libre	
Fonds actions** (moyenne)	1,95%
Dont taux de rétrocessions de commissions***	0,77%
Fonds obligations (moyenne)	1,18%
Dont taux de rétrocessions de commissions***	0,41%
Fonds immobiliers**** (moyenne)	1,82%
Dont taux de rétrocessions de commissions***	5,16%
Fonds diversifiés (moyenne)	1,80%
Dont taux de rétrocessions de commissions***	0,48%
2/ Mode(s) de gestion pilotée ou standardisée	
Gestion Horizon Retraite	2,70%
Dont taux de rétrocessions de commissions***	0,87%
Gestion "Formule 100% UC PROMEPAR"	1,46%
Dont taux de rétrocessions de commissions***	0,42%
AUTRES FRAIS ANNUELS	
Frais forfaitaires	NA
Frais proportionnels	NA

Frais sur versement	Versements non preleves : 2,50% Versements programmés : 0,50%
Frais de changement de modes de gestion (en $\%$ ou en \in)	0,50%
s d'arbitrage Proportionnels ou forfaitaires	0,50%
Nombre d'arbitrages gratuits par an	0
Frais de transfert sortant vers un autre produit	1% de l'épargne acquise à la date de transfert pendant les 5 années suivant l'adhésion
Frais sur les versements de rente	0.90%

0

NA : non applicable

Frais de rachat

^{*}Le tableau indique les principaux frais du plan constatés au dernier exercice clos. Il peut cependant subsister des frais ne figurant pas dans ce tableau.

^{**} La catégorie « fonds actions » inclut les ETF mais exclut les fonds de capital-investissement (FCPR, FPCI, FPS) et les titres vifs.

^{***}Part des frais reversés au profit du distributeur et du gestionnaire du plan au cours du dernier exercice clos.

^{****}La catégorie « fonds immobiliers » inclut les OPCI, les SCPI, les SCI et les SCCV.